SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 5 DÉCEMBRE 2022 PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2022-2023-2024

Procès-verbal de la séance extraordinaire du programme triennal d'immobilisations tenue par le Conseil de la Ville de Vaudreuil-Dorion le 5 décembre 2022 à 18 h 30, au lieu ordinaire, conformément à la Loi sur les cités et villes.

Présences:

Les conseillères M^{mes} Jasmine Sharma et Karine Lechasseur ainsi que les conseillers MM. Luc Marsan, Gabriel Parent, Paul M. Normand et Paul Dumoulin formant le quorum du Conseil sous la présidence du maire M. Guy Pilon.

Absences motivées :

La conseillère M^{me} Diane Morin et le conseiller M. François Séguin.

Sont également présents :

Le directeur général M. Olivier Van Neste, le directeur général adjoint et trésorier Marco Pilon et le greffier M. Jean St-Antoine agissant à titre de secrétaire de l'assemblée.

Minute de réflexion

22-12-0991 Adoption de l'ordre du jour

II oct

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Paul M. Normand APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Gabriel Parent ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE l'ordre du jour de la séance extraordinaire du programme triennal d'immobilisations 2022-2023-2024 du Conseil de la Ville de Vaudreuil-Dorion du 5 décembre 2022 soit et il est, par les présentes, adopté tel que rédigé.

« ADOPTÉE »

22-12-0992 Présentation du programme quinquennal d'immobilisations 2023-2024-2025-2026-2027

Présentation du programme quinquennal d'immobilisations 2023-2024-2025-2026-2027 par le trésorier M. Marco Pilon, FCPA, OMA.

22-12-0993 Adoption du programme triennal d'immobilisations 2023-2024-2025

II est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Paul M. Normand APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Luc Marsan ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE le programme triennal d'immobilisations pour les années 2023-2024-2025 totalisant un montant de l'ordre de 238 082 172 \$ réparti comme suit :

2023	98 942 562 \$
2024	80 139 560 \$
2025	59 000 050 \$

soit, par les présentes, adopté.

« ADOPTÉE »

22-12-0994 Période de questions

Les personnes présentes ont l'occasion de se faire entendre par les membres du Conseil.

22-12-0995 Levée de la séance

Il est PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Paul Dumoulin APPUYÉ PAR la conseillère Madame Karine Lechasseur ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QU'à 18 h 47 la séance soit levée.

« ADOPTÉE »

VILLE DE VAUDREUIL-DORION
Guy Pilon, maire
Jean St-Antoine, avocat, OMA Greffier